

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	54 (1925)
Heft:	11
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Il aimait, comme Vous, tendrement les enfants,
Leur donnant à la fois la vertu, la science,
Ses bienfaits répondront à notre confiance :
Dans la lutte, avec lui, nous serons triomphants.*

CHRONIQUE SCOLAIRE

L'Ecole normale du canton de Vaud a terminé son année scolaire le 3 avril, par la traditionnelle cérémonie des promotions.

L'école a compté 276 élèves répartis dans cinq sections ; l'école d'application, soit cinq classes, a réuni 175 élèves. Il est intéressant de noter que 49 élèves de l'Ecole normale sont fils ou fille d'instituteurs vaudois.

M. Savary a donné de judicieux conseils aux jeunes instituteurs et institutrices qui vont entrer dans la carrière. « Ne pratiquez pas un métier, obéissez à une vocation. » M. le conseiller d'Etat Dubuis a apporté ses félicitations des résultats obtenus, remercié la direction et le personnel enseignant de leur dévouement à la mission qui leur est confiée. Il a fait l'éloge de « vieux régents » du XIX^{me} siècle, exemples d'énergie, de conscience et de foi : « Si vous pouviez interroger ces vétérans, a-t-il dit, ils vous diraient sans doute : « La tâche d'un instituteur est la plus noble de toutes ; aimez-la de tout votre cœur et respectez-la. Vous avez avant tout à donner vos forces, votre talent, votre affection aux enfants qui vous sont confiés. Mais votre tâche sollicite aussi votre intérêt. Hors de la classe, le maître doit continuer son œuvre d'éducateur et de citoyen. Ne vous y refusez pas ; vous y récolterez vos meilleures joies. Il y a cependant des écueils sérieux à éviter si vous ne voulez pas que votre barque ne fasse naufrage. Ne vous engagez pas dans des querelles politiques locales. Vous ne devez pas être des citoyens incomplets, cela va sans dire, au contraire et sans faiblesse montrez l'exemple dans l'accomplissement de vos devoirs civiques ; néanmoins, pour le bien de l'école et le bonheur du pays, ne vous jetez pas à corps perdu dans les luttes électorales. Les questions de personnes jouent nécessairement un rôle primordial dans nos affaires politiques communales ; elles suscitent trop souvent des haines qui se perpétuent fort longtemps. Restez à l'écart de ces agitations, sinon vous risquez d'élever autour de l'école une muraille d'inimitiés qui ne vous permettra plus d'accomplir complètement et avec la tranquillité nécessaire vos devoirs de maîtres d'école, d'éducateurs du peuple. Il est à désirer que l'enseignement primaire reste à l'écart de ces luttes de parti pour que l'école continue à être la chose de tous. »

Du rapport du Comité de l'Association des instituteurs bernois. — Lorsque nous parlons de pléthore d'instituteurs et d'institutrices «

et que nous mettons en garde contre la trop grande affluence pour la profession de l'instituteur, l'on nous reproche souvent de poursuivre d'égoïstes intérêts corporatifs. C'est là un reproche gratuit dont nous n'avons pas à rougir, car pourquoi n'aurions nous pas le droit, comme tout autre syndicat de métiers, de sauvegarder, en premier lieu, nos propres intérêts ? Et pourtant d'autres raisons nous dictent notre manière d'agir. A maintes reprises déjà, nous avons dit expressément que les jeunes instituteurs qui, pendant de longues années, ne trouvent pas de place, sont aigris contre le sort. Ils perdent tout enthousiasme pour leur profession et cela ne va pas sans inconvénient pour le poste qu'ils arrivent enfin à desservir. Et qui sont enfin ces jeunes gens qui souvent sont à la charge de leurs parents pour un bon nombre d'années, parce que sans place ? Ce sont des fils et des filles du peuple. Nous ne sommes pas les seuls à avoir intérêt à ce que la pléthore des maîtres et maîtresses d'école ne soit pas trop grande. Il y va aussi de l'intérêt de tous les citoyens. »

Grande promenade. — C'est un événement important, à l'Ecole normale. Le ciel, consulté maintes fois d'un œil inquiet, ne faisait pas mine de redevenir serein. Il se rendit à nos vœux : la journée du 1^{er} juillet fut parfaite. Quatre autocars, frétés par la Compagnie Fribourg-Farvagny, à laquelle nous devons adresser des remerciements pour maints obligeants services, transportèrent maîtres et élèves vers Bulle, Châtel-St-Denis et Vevey. La visite du Château de Chillon fut pour tous une fructueuse leçon d'histoire. On fit ensuite le tour du Haut-Lac Léman, par Territet, le Bouveret, Evian, Lausanne et retour sur Vevey. Le dîner, au Bouveret, nous donna l'occasion de toucher à cette terre valaisanne, d'où nous viennent chaque année quelques bons candidats que nous accueillons avec plaisir. Quelques chants du pays, exécutés sur le bateau, sous la direction de M. l'abbé Bovet, susciterent la curiosité et les chaleureux applaudissements des passagers. Plusieurs mêmes de ces derniers s'unirent aux normaliens pour célébrer le *Vieux Chalet* reconstruit plus beau qu'avant, devenu réellement populaire.

Statistique des élèves normaliens. — Le 13 septembre, 24 candidats français subissaient l'examen médical et les épreuves pédagogiques ; ce chiffre est un peu inférieur à celui de l'année précédente ; mais la valeur intellectuelle des aspirants a paru notablement supérieure ; ceux qui n'avaient aucune chance ne se sont pas présentés ; ils ont sagement agi ; ont été reçus 16 aspirants et 4 non-aspirants. Le 25 septembre, jour de la rentrée, 9 candidats allemands se présentaient qui ont tous été admis. L'année scolaire a commencé avec un effectif de 90 élèves ; dans la suite, ce chiffre a presque atteint la centaine ; le tableau suivant exprime le mouvement des élèves :

	Effectif en juillet	Sortis	Total
I ^{re} française	15	4	19
II ^{me} » 	15	1	16
III ^{me} » 	17	1	18
IV ^{me} » 	18	—	18
Elèves français	65	6	71
	Effectif en juillet	Sortis	Total
I ^{re} allemande	15	1	16
III ^{me} » 	6	1	7
IV ^{me} » 	5	—	5
Elèves allemands	26	2	28
Total	91	8	99

RETRAITE DES INSTITUTEURS

Elle fut fréquentée par 89 instituteurs, ce qui représente plus du tiers du personnel enseignant masculin du canton. La personnalité du prédicateur, qui fut Monseigneur l'Evêque du diocèse lui-même, exerça sans doute quelque influence sur les déterminations des hésitants ; mais nous sommes persuadés que le chiffre aurait été important quand même, quel qu'ait été l'orateur attendu ; la retraite était désirée et réclamée. Elle deviendra, nous l'espérons, une institution régulière qui se renouvellera tous les trois ans.

A cet effet, un fonds a été constitué, dont le premier appoint fut la somme de 300 fr. léguée par M. le directeur Dessibourg à la Direction de l'Instruction publique en retour de l'autorisation d'être inhumé dans l'église de Hauterive. Les retraitants de 1925 ont bien voulu y consacrer une contribution volontaire qui a produit 110 fr. La fondation est donc maintenant de 610 fr., grâce à un don anonyme de 200 fr., reçu en novembre dernier. Que les instituteurs qui désirent faire une bonne œuvre au cours de leur vie ou après leur mort pensent au fonds des retraites spirituelles et les favorisent d'un don. Les retraites, tous les instituteurs qui sont venus ces derniers jours à Hauterive seront unanimes à le proclamer, sont un puissant réconfort pour l'esprit et le cœur ; elles ne contribuent pas peu à maintenir l'esprit chrétien dans nos écoles, à nous mettre en garde contre le découragement, le matérialisme et les nouveautés dangereuses, sinon nettement antichrétiennes, dans le monde des idées ou de la pratique pédagogique.

Quant à la retraite elle-même, quelle ne doit pas être la reconnaissance de tous à l'égard de Monseigneur, qui, accablé de préoccupa-